



N° 12



MAIRIE : Tél. 04 90 35 00 81 Télécopie : 04 90 35 63 12 accueil.grillon@orange.fr
Site Internet : www.grillon84.fr

HORAIRES MAIRIE

Lundi : 9h-12h & 14h-18h

Mardi, jeudi et vendredi :

9h-12h & 14h-16h

Mercredi : 9h-12h

(fermeture l'après-midi)



HORAIRES POINT INFORMATION

Lundi : 9h-11h30

Mardi : 14h30-18h30

Mercredi : 14h30-18h30

Jeudi : 9h-11h30

Vendredi : 14h30-18h30

Dans ce numéro :

Le Mot du Maire	1
Recensement de la population 2018	2
Retour sur le marché de Noël 2017	3
Colis de Noël des Aînés	3
Noël du Personnel Communal	3
Téléthon 2017	3
Goûter des Aînés 2018	3
Eau et assainissement	4
Etat-Civil	4
Salle Multi-Activités et Bibliothèque	5
Maison jaune	5
L'agence Postale Communale	5
Calendrier tri sélectif 2018	6

Le mot du Maire

Grillonnaises, Grillonnais,

L'année 2017 a tiré sa révérence pour laisser place à 2018. Que cette nouvelle année nous procure joie et bonheur partagés, qu'elle puisse satisfaire tous vos désirs, et qu'elle vous maintienne en excellente santé ainsi que tous vos proches.

Pour débiter cette nouvelle année, voici brièvement quelques informations qui jalonnent les prochains mois, pour notre commune.

- Le recensement de la population, qui croît régulièrement d'environ 1,5% par an, se déroulera du 18 Janvier au 17 Février.*
- Le renouvellement de notre délégation de service public eau et assainissement avec la société SAUR déjà implantée depuis 8 ans.*
- Comme annoncé dans notre dernier bulletin, l'agence postale communale est ouverte depuis le 08 Janvier 2018 aux mêmes horaires que la Mairie. Ce service public est ainsi maintenu car une fermeture à court terme était inévitable.*
- Le maintien à la rentrée scolaire de septembre 2018 des rythmes scolaires actuels avec des services municipaux identiques : navettes, garderie et CLAE.*
- Enfin, dernier point, le plus important : les travaux de la Bibliothèque et de la salle Multi-activités débiteront au printemps. Ces deux chantiers seront menés conjointement et, je le rappelle, financés par des subventions diverses et variées à hauteur respectivement de 76% et 70%.*

Voilà pour l'essentiel !!!

Quelques mots pour terminer sur notre Communauté des Communes. En effet, il est important de noter que la compétence électrification rurale est revenue aux communes le 01 Janvier 2018, compétence qui était gérée par la Communauté depuis sa création en 1992. D'autre part, la situation interne du Conseil Communautaire est toujours aussi chaotique. C'est pourquoi il serait souhaitable de retrouver une certaine sérénité et que toutes les communes se sentent équitablement écoutées sinon l'horizon ne cessera de s'obscurcir.

Belle année à toutes et à tous.

Le Maire,

J-M GROSSET

Recensement de la population 2018 sur Grillon



Cette année, le recensement de la population aura lieu du 18 janvier au 17 février 2018.

Ce recensement permettra de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune et déterminera la population officielle de Grillon. De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de la commune (âge, profession, moyen de transport, condition de logement...). En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun participe !

Comment ça marche ?

Le recensement, c'est simple : Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, merci de répondre sous quelques jours.

Pour accéder au questionnaire en ligne :

Rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur «*Accéder au questionnaire en ligne* ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, sans espace entre elles. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

Si vous répondez sur les documents papier :

Remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.



Les agents recenseurs : Virginie REIFA, Laurie PAULA, Elisabeth KLEIN et Marie-Pierre ORIZIO

Retour sur le Marché de Noël 2017

C'est par une météo relativement clémente que s'est tenu notre marché de Noël, le samedi 16 décembre 2017 dans la salle des Fêtes.

Comme chaque année, les nombreux visiteurs ont pu faire leurs dernières emplettes avant les Fêtes. Il faut dire qu'ils avaient sous leurs yeux un choix important de pâtisseries, chocolats, nougats, miel, foie gras, vins d'Alsace ou de chez nous d'une part et bijoux, écharpes, chapeaux, santons et crèches, d'autre part. Une quarantaine d'exposants avaient répondu présents dont 5 associations grillonnaises.

Les enfants n'avaient pas été oubliés, avec la visite du Père Noël, les tours de manège à pédales ou de calèche dans le village. Beaucoup sont partis ravis en emportant un nichoir pour oiseaux qu'ils ont monté sous les conseils avisés de M. et Mme ARNAUD.



Merci à l'association ASDP football qui proposait son traditionnel repas avec omelette aux truffes et aux associations Patrimoine et 700 ans de l'Enclave des Papes pour l'animation du « Cacho Fio » qui clôtura cette sympathique journée.

L'équipe municipale en charge du marché vous donne rendez-vous en 2018 .

Noël du personnel communal

Comme chaque année, le traditionnel Arbre de Noël du personnel communal s'est déroulé le 22 décembre à la salle des fêtes.

M. Le Maire adressa des vifs remerciements à tous les agents et élus, puis le Père Noël est arrivé pour sa distribution de cadeaux aux plus grands et aux plus petits.

Bilan du Téléthon 2017

Comme chaque année, la collecte du Téléthon a été une réussite. Il a été récolté la somme de 3875 €.

Nous remercions les bénévoles, les associations et les généreux donateurs qui ont permis ce résultat.



Colis de Noël des Aînés

Comme chaque année, la municipalité, aidée par les membres du Conseil, a rendu visite aux personnes de 80 ans et plus pour leur remettre leur colis de Noël. Une centaine de colis ont été distribués. Les membres du Conseil ont reçu un très bon accueil de la part de nos Aînés.



Goûter des Aînés

Le traditionnel goûter des Aînés de la Mairie aura lieu cette année le **Dimanche 11 Février 2018 à partir de 14h30 à la Salle des Fêtes**

N'oubliez pas de retourner votre invitation en Mairie pour être inscrits. Venez vous régaler et vous distraire en musique.

Le CCAS.



Eau et Assainissement

La délégation de service public eau et assainissement avec notre fermier SAUR est arrivée à son terme le 31 Décembre 2017. Un nouvel appel d'offres a été lancé en 2017. Deux entreprises seulement ont répondu : SAUR et VEOLIA.

Après ouverture des offres et négociations, l'entreprise SAUR a été retenue car la moins-disante. Elle assurera le service pour les 8 années à venir soit jusqu'au 31 Décembre 2025.

Il est à noter (voir ci-dessous) une augmentation des tarifs raisonnable, compte tenu de la conjoncture actuelle et surtout en comparaison avec d'autres communes.

	PRIX 2017	NOUVEAUX TARIFS	ECART PRIX
DSP*			
ASSAINISSEMENT			
Part variable délégataire	0,62 €	0,73 €	0,11 €
Abonnement délégataire	16,76 €	38,00 €	21,24 €
Part variable Commune	0,33 €	0,33 €	0,00 €
Abonnement Commune	7,50 €	7,50 €	0,00 €
Modernisation	0,16 €	0,16 €	0,00 €
Prix pour 120 m³ HT	156,55 €	183,44 €	26,89 €
Prix pour 120 m³ TTC	172,20 €	201,78 €	29,58 €
DSP* EAU POTABLE			
Part variable délégataire	0,41 €	0,39 €	-0,02 €
Abonnement délégataire	16,56 €	20,00 €	3,44 €
Part variable Commune	0,33 €	0,33 €	0,00 €
Abonnement Commune	7,50 €	7,50 €	0,00 €
Préservation ressources	0,09 €	0,09 €	0,00 €
Lutte contre pollution	0,29 €	0,29 €	0,00 €
Prix pour 120 m³ HT	158,89 €	141,20 €	-17,69 €
Prix pour 120 m³ TTC	167,63 €	155,32 €	-12,31 €

* **DSP** : Délégation de service public

Les tarifs des parts communales n'ont pas été modifiés.

Les tarifs « Modernisation » de « Préservation des ressources » et « Lutte contre pollution » sont décidés par d'autres organismes et sont donnés à titre indicatif.

AUGMENTATION GLOBALE POUR 120 m³

Prix pour 120 m³ HT	315,44 €	324,64 €	9,20 €
Prix pour 120 m³ TTC	339,83 €	357,10 €	17,27 €

LOU GRILHOUN N° 12

La Lettre d'Information de la Commune de Grillon

Hôtel de Ville - Avenue du Comtat
- 84600 GRILLON - 04 90 35 00 81

Directeur de la publication :
Jean-Marie GROSSET

Rédaction et conception :
Commission Communication

Imprimé par PUBLIC IMAGE
(9000 exemplaires)



NAISSANCES

Manon, Alexia BOUVIER
Le 24 Septembre 2017

Lysa, Lucie FAURE
Le 09 Octobre 2017

Livia, Julia, Andréa RUSSO
Le 13 Octobre 2017

Lisandro, Alain, Marc-Olivier, Julien
BLACHE
Le 25 Octobre 2017

Lola, Nathalie, Johane COLLET
Le 06 Janvier 2018

Etat-Civil

MARIAGES

Bertrand, Robin VENTADOUR
&
Céline, Isabelle LOUBET
Le 07 Octobre 2017

Denis, Marie BAUD
&
Sandrine DA COSTA
Le 07 Octobre 2017

DÉCES

René, Albert, André PEAN
Le 11 Novembre 2017

Jean FUDA
Le 19 Novembre 2017

Jean, Joseph SALADIN
Le 24 Novembre 2017

Léone, Margueritte ROUX née ACHARD
Le 22 décembre 2017

René, Charles GIRARD
Le 29 Décembre 2017

Robert, Albert VERDU
Le 15 Janvier 2018

Nita BOULON née FAURE

Maison Jaune

Les travaux sont estimés à 125 000,00 € H.T avec les subventions suivantes :

Conseil Départemental :	63 300,00 €
Conseil Régional FRAT 2016 :	12 500,00 €
Part Communale :	49 200,00 €

La rénovation du logement au-dessus de l'Épicerie se déroule normalement. La réception des travaux est prévue mi- mars.

Ce logement comprend une grande pièce à vivre, deux chambres, salle de bains pour une surface de 84 m² et un grenier de 30.60 m².

Toute personne intéressée par ce logement peut se faire connaître en mairie.

Agence Postale Communale

Depuis le **8 Janvier 2018**, l'Agence Postale a ouvert ses portes au sein de la Mairie de Grillon, assurant les services postaux traditionnels et les services financiers tel que :

- La vente de timbres et prêt à poster
- Les emballages Colissimo et Chronopost
- Affranchissement
- Dépôts et retraits d'argent limités à 350 €

Les horaires d'ouverture sont les mêmes que ceux de la Mairie :

Lundi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Mardi, Jeudi, Vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Mercredi de 9h00 à 12h00

Salle Multi-Activités—Bibliothèque

Les travaux viennent de débuter et dureront jusqu'à la fin de l'année 2018—début 2019. Pendant cette période nous rencontrerons certainement des difficultés de stationnement pour l'accès à l'école. Nous comptons sur votre patience et votre compréhension.

Les travaux de construction de la Bibliothèque sont estimés à

289 000,00 € H.T.

Les subventions suivantes ont été obtenues :

Etat D.G.D. :	101 150,00 €
Etat Contrat de Ruralité :	60 603,00 €
Conseil Régional :	38 280,00 €
Conseil Départemental :	20 000,00 €
Part Communale :	68 967,00 €



Les travaux de construction de la Salle Multi-activités sont estimés à

404 000,00 € H.T.

Les subventions suivantes ont été obtenues :

Etat D.E.T.R. :	141 400,00 €
Etat Contrat de Ruralité :	70 336,00 €
Etat Réserve Parlementaire :	10 000,00 €
Conseil Départemental :	63 300,00 €
Part Communale :	118 964,00 €

Calendrier de tri sélectif 2018

Le ramassage des **ordures ménagères** a lieu le **mardi et vendredi en ville**, le **vendredi seulement en campagne**.

Le ramassage des **sacs jaunes** a lieu le **mercredi matin des semaines paires**.

Dans un souci de propreté du village, les containers individuels à ordures ne doivent pas rester sur le domaine public en permanence, à la merci des chiens errants.

Nous vous rappelons également que la **divagation des chiens est interdite et punie par une amende**.

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1	J 1	J 1	J 1	D 1	M 1	V 1	D 1	M 1	S 1	J 1	J 1	S 1
2	V 2	V 2	V 2	L 2	M 2	S 2	L 2	J 2	D 2	M 2	V 2	D 2
3	J 3	S 3	S 3	M 3	J 3	D 3	M 3	V 3	L 3	M 3	S 3	L 3
4	D 4	D 4	D 4	M 4	V 4	L 4	M 4	S 4	M 4	J 4	D 4	M 4
5	L 5	L 5	L 5	J 5	S 5	M 5	J 5	D 5	M 5	V 5	L 5	M 5
6	M 6	M 6	M 6	V 6	D 6	M 6	V 6	L 6	J 6	S 6	M 6	J 6
7	D 7	M 7	M 7	S 7	L 7	J 7	S 7	M 7	V 7	D 7	M 7	V 7
8	J 8	J 8	J 8	D 8	M 8	V 8	D 8	M 8	S 8	L 8	J 8	S 8
9	V 9	V 9	V 9	L 9	M 9	S 9	J 9	D 9	M 9	V 9	L 9	D 9
10	M 10	S 10	S 10	M 10	J 10	D 10	M 10	V 10	L 10	M 10	S 10	L 10
11	D 11	D 11	D 11	M 11	V 11	L 11	M 11	S 11	M 11	J 11	D 11	M 11
12	L 12	L 12	L 12	J 12	S 12	M 12	D 12	J 12	M 12	V 12	L 12	M 12
13	M 13	M 13	M 13	V 13	D 13	M 13	L 13	J 13	S 13	M 13	S 13	J 13
14	D 14	M 14	M 14	S 14	L 14	J 14	S 14	M 14	V 14	D 14	M 14	V 14
15	J 15	J 15	J 15	D 15	M 15	V 15	D 15	M 15	S 15	L 15	J 15	S 15
16	V 16	V 16	V 16	L 16	M 16	S 16	L 16	J 16	D 16	M 16	V 16	D 16
17	D 17	S 17	S 17	M 17	J 17	D 17	M 17	V 17	L 17	M 17	S 17	L 17
18	J 18	D 18	D 18	M 18	V 18	L 18	M 18	S 18	M 18	J 18	D 18	M 18
19	V 19	L 19	L 19	J 19	S 19	M 19	D 19	J 19	S 19	M 19	V 19	M 19
20	D 20	M 20	M 20	V 20	D 20	M 20	L 20	M 20	S 20	J 20	L 20	J 20
21	J 21	M 21	M 21	S 21	L 21	J 21	S 21	M 21	V 21	D 21	M 21	V 21
22	D 22	J 22	J 22	D 22	M 22	V 22	D 22	M 22	S 22	L 22	J 22	S 22
23	M 23	V 23	V 23	L 23	M 23	S 23	L 23	J 23	D 23	M 23	V 23	D 23
24	D 24	S 24	S 24	M 24	J 24	D 24	M 24	V 24	L 24	M 24	S 24	L 24
25	J 25	D 25	D 25	M 25	V 25	L 25	M 25	S 25	M 25	J 25	D 25	M 25
26	V 26	L 26	L 26	J 26	S 26	M 26	D 26	M 26	V 26	D 26	L 26	M 26
27	D 27	M 27	M 27	V 27	D 27	M 27	L 27	J 27	S 27	M 27	V 27	J 27
28	J 28	M 28	M 28	S 28	L 28	J 28	S 28	M 28	V 28	D 28	M 28	V 28
29	V 29	J 29	J 29	D 29	M 29	V 29	D 29	M 29	S 29	L 29	J 29	S 29
30	D 30	V 30	V 30	L 30	M 30	S 30	L 30	J 30	M 30	V 30	L 30	D 30
31	M 31	S 31	S 31	J 31	V 31	L 31	M 31	V 31	D 31	M 31	S 31	L 31



Communauté de Communes Endaive des Papes-Pays de Grignan
14 A Ancienne Route de Grillon
84600 VALRÉAS
Tel : 04.90.35.01.52 Mail : infos@cceppg.fr

